

LETTRE DE RENTREE 2020/2021

Mesdames et Messieurs les Présidents d'Association Sportive, chers collègues,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint le dossier de rentrée de l'Ugsel Nord-Cambrai dans lequel figurent les différentes informations et **liens** vers les documents nécessaires à la remise en route de vos associations sportives. **Ces liens vous facilitent l'accès direct aux documents importants, d'où l'intérêt de sauvegarder ce courrier en Pdf pour une utilisation ultérieure.**

Je reste à votre disposition pour toutes informations complémentaires qui pourraient faciliter vos différentes démarches de début d'année.

En attendant de vous rencontrer lors de la réunion de rentrée de l'UGSEL Nord Cambrai du 23 septembre , voire du 9 septembre pour les Hauts de France , je vous souhaite une bonne rentrée scolaire.

Recevez, Mesdames, Messieurs, mes salutations distinguées.

Thierry DEPREZ
Directeur UGSEL Nord-Cambrai

Message du Président du comité UGSEL Nord-Cambrai

« Les années se suivent et se ressemblent » pas tout à fait !

L'année 2020 restera une année marquante, stressante pour certains, très étonnante pour d'autres. Notre rentrée va évidemment être très spéciale. Gardons notre dynamisme, accentuons notre créativité, soyons généreux dans nos actes. Avançons sereinement en prenant soin de nos élèves, de nos collègues, de nous-même.

Une nouvelle olympiade débute et nous allons donc renouveler le conseil d'administration de l'UGSEL NORD CAMBRAI. Je ne me représente plus en tant que président de notre association et vous remercie grandement de m'avoir accordé votre confiance pendant ces 6 années. Merci à tous les collègues qui se sont engagés auprès de moi. Ce fût un grand plaisir de travailler avec eux. Je compte sur chacun d'entre vous pour porter haut les couleurs de l'UGSEL CAMBRAI.

Je vous souhaite à tous une bonne rentrée même si celle-ci sera très spéciale et suis persuadé que notre association restera force de rassemblement ,d'échange, de convivialité ...

Allez mes gens , cha va d'aller !

Christophe SIZAIRE

Sites Internet : ugsel59c.fr et ugsel59c.fr/1d



Notre comité est doté de **deux sites internet** à consulter régulièrement ; un pour le **premier degré** et un pour le **second degré** .

De nombreux documents et informations y figurent afin de faciliter le fonctionnement de vos associations sportives.

Lettre d'information UGSEL Nord-Cambrai

Cette lettre mensuelle vous parvient par courriel (directeur@ugsel59c.fr), elle permet de véhiculer les informations importantes du mois et reprend les nouveaux articles mis en ligne sur le site internet. Vous êtes par défaut abonné à celle-ci à partir de votre identifiant Ugselnet ; n'hésitez pas à m'envoyer un mail si vous souhaitez être supprimé du listing.

Formulaires d'adhésion et d'engagements sports individuels et collectifs

Ceux-ci sont à renseigner sur le site internet rubrique "[dossier de rentrée 2020/2021](#)" dans le menu documents administratifs puis à envoyer directement.

ATTENTION : le formulaire d'adhésion à l'UGSEL Nord-Cambrai doit également être imprimé (imprimez chaque page renseignée avant de cliquer sur continuer) et expédié à l'adresse indiquée après y avoir apposé la signature du chef d'établissement ainsi que le tampon de l'établissement (date limite : **23 septembre**) .

Cette année, le montant de la cotisation n'a pas augmenté et reste fixée à **0,70 € par élève (en sus de la cotisation diocésaine de 2 €)** à régler au Comité UGSEL Nord Cambrai. Pour les établissements n'appartenant pas au diocèse celle-ci est de 2,70€. Une facture vous parviendra par l'intermédiaire du trésorier.

Création de licences pour 2020/ 2021

La création de licences sera possible à partir du moment où les étapes suivantes auront été validées :

1. Exportation, par l'établissement, des informations vers le portail **GABRIEL** (+ d'infos)
2. Création de l'association sportive par le chef d'établissement ou son représentant sur [UGSELNET](#) (+ d'infos tutoriels)
3. Demande de licences par l'enseignant d'EPS par **UGSELNET** sous couvert de validation du chef d'établissement puis de l'UGSEL Nord-Cambrai (+ [d'infos tutoriels](#))
4. Impression des licences validées sur UGSELNET (**Licenciés + Actions + imprimer licence**) à partir d'une imprimante

ATTENTION : Il est nécessaire que les élèves soient licenciés pour pouvoir être inscrits au départemental de cross-country du 4/11/20.

Quelques dates importantes en septembre

- ➔ **mercredi 9 septembre à 14h00** : réunion de rentrée UGSEL Hauts de France à Douai.
- ➔ **mercredi 23 septembre** : réunion de rentrée pour l'UGSEL Nord Cambrai à Valenciennes (**la présence de tous est impérative (quorum)**)
 - 15h30- 15h45 : Accueil
 - 15h45 : Assemblée Générale Extraordinaire UGSEL Nord Cambrai
 - 16h00 - 17h15 : Assemblée Générale ordinaire **élective** UGSEL Nord Cambrai (**renouvellement C.A**)
 - à 17h15 - 18h15 : réunion des Commissions Techniques Départementales et de la Commission Premier Degré
 - 18h30 : apéritif

Les réunions du 23 septembre se dérouleront au lycée Dampierre à VALENCIENNES .

Si les conditions sanitaires ne changent pas, toutes les réunions se feront avec masque obligatoire.

- ➔ **Septembre 2020** : lancement du projet UGSEL institutionnel « [Ma maison, la tienne aussi](#) »
- ➔ **vendredi 25 septembre** : jeu "[ma rentrée avec l'UGSEL](#)" pour le premier degré

INFORMATIONS PRATIQUES

CARNET DE BORD DE L'ASSOCIATION SPORTIVE (à télécharger sur le site internet rubrique "documents de rentrée 2020/2021"):

Ce document a un caractère obligatoire.

Il se compose de deux parties. Une partie « caractéristique » de l'Association Sportive de l'établissement et une partie propre à chaque enseignant ou animateur d'AS.

Le carnet de bord de l'Association Sportive doit être visé par le chef d'établissement, Président de l'AS.

CATEGORIES D'AGE

Pour l'année scolaire 2020/2021 les catégories d'âge sont les suivantes :

- Junior, garçon et fille : **2001/2002/2003**
- Cadet, garçon et fille : **2004/2005**
- Minime, garçon et fille : **2006/2007**
- Benjamin, garçon et fille : **2008/2009**
- Poussin, garçon et fille (participe en benjamin(e)) : **2010/2011**

CERTIFICAT MEDICAL

« La loi de modernisation de notre système de santé du 26 janvier 2016 a modifié le code de l'éducation s'agissant du certificat médical, en ses articles L 552-1 et L 552-4 désormais rédigés comme suit :

L 552-1 : Composantes de l'éducation physique et sportive, les activités physiques et sportives volontaires des élèves sont organisées dans les établissements par les associations sportives scolaires. Tout élève apte à l'éducation physique et sportive est réputé apte à ces activités physiques et sportives volontaires. (...) »

Désormais, les élèves participants aux associations sportives des établissements d'enseignement sont donc exemptés de l'obligation de certificat médical de non contre-indication.

L'arrêté du 9 juillet 2018, modifiant l'art A231-1 du code du sport a mis fin à l'obligation de l'ECG pour le rugby à XV et à VII (**une attention particulière est portée sur l'examen cardio-vasculaire et l'examen du rachis**) .

CHAMPIONNATS NATIONAUX

En cas de qualification aux Nationaux, les informations et documents (4 pages, feuilles de confirmation de participation, réservations repas et hébergement, etc.) seront à consulter et à télécharger sur le site de l'Union Nationale à www.ugsel.org



CONTACTS COMITE UGSEL NORD-CAMBRAI (+d'infos)

Directeur départemental

Thierry Deprez
30 A rue Hautefois
59242 CAPPELLE EN PEVELE
E-mail : directeur@ugsel59c.fr

Trésorier départemental

Jean Michel Clarisse
52, rue Jean Monnet
59269 QUERENAING
E-mail : tresorier@ugsel59c.fr

PRIMES KILOMETRIQUES

Elles sont à réclamer au trésorier du comité départemental Nord-Cambrai dès que des élèves de votre établissement participent à un **championnat national UGSEL**, au **championnat départemental ou régional de cross-country**, à une **compétition ou une manifestation organisée dans le cadre de l'UGSEL Nord Cambrai**. Documents à [télécharger](#) sur le site internet UGSEL Nord-Cambrai

QUALIFICATION EXCEPTIONNELLE

Une demande de qualification exceptionnelle pour un championnat régional est à faire par écrit à l'aide du formulaire spécifique [téléchargeable](#) à partir du site internet UGSEL Nord-Cambrai. Elle doit parvenir au directeur du comité départemental Nord-Cambrai au plus tard 24h00 après la compétition sportive départementale, en y justifiant la demande.

NOUVEAUX REGLEMENTS

Les **règlements UGSEL 2020-2024** seront disponibles sur le site de l'UGSEL Nationale (www.ugsel.org), ainsi que sur le site départemental. **Pensez à vérifier les modifications de ce début de nouvelle olympiade.**

RESPONSABILITES

L'UGSEL, l'établissement et la ville organisateurs d'une compétition déclinent toutes responsabilités en cas de vols, d'oublis, de pertes, de dégradations ...etc. Nous rappelons que lors des déplacements en compétition chaque enseignant ou éducateur a la responsabilité des élèves qu'il encadre.

STATUTS

Les Associations Sportives d'établissement doivent joindre à leur demande d'adhésion un exemplaire de leurs statuts, conformément aux statuts de l'UGSEL Nationale (article 5). Pour actualiser ceux ci, vous trouverez sur le site un modèle de statut type d'association sportive. Il sera nécessaire pour officialiser ces modifications de convoquer une Assemblée Générale Extraordinaire.